

**Circonscription Marseille 10**  
**1 rue Maurice Korsec**  
**13001 MARSEILLE**

D'après l'annexe 1 bis du BO n°7 (Hors-série du 23 septembre 1999)

**DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE RÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE**

CAS D'UN DEPLACEMENT SUR UN LIEU SITUE A PROXIMITE DE L'ECOLE POUR UNE DUREE GLOBALE QUI NE DEPASSE PAS LA DEMI-JOURNEE DE CLASSE.

Nom et adresse ou cachet de l'école

Classe concernée :

Effectif de la classe concernée :

Lieu du déplacement :

Nombre d'élèves participant à la sortie :

Nom et prénom de l'adulte prévu pour l'encadrement dans le cas de classe maternelle ou de section enfantine d'une école élémentaire, et le cas échéant des autres adultes accompagnateurs

Départ de l'école (jour et heure) :

Retour à l'école (heure) :

Fait à

le

Signature de l'enseignant

**DECISION DU DIRECTEUR D'ECOLE :**

Sortie autorisée

Sortie refusée

Date

Signature

Motif :

Cachet de l'école